



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le mardi 17 décembre 2024 à 19h38, sont présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Eve Denicourt et Anne-Sylvie Forney ainsi que messieurs Stéphane Vézina et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Est absent : Monsieur Florent Raymond, conseiller municipal

Est aussi présent : le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre, ainsi que l'adjointe administrative, madame Jacinthe Boissé.

Aucun citoyen n'est présent.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 25-425 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2025
3. Adoption de la masse salariale 2025
4. Octroi de contrat - Soutien en ingénierie pour la demande de certificat d'autorisation du nouveau réservoir et du nouveau puits d'approvisionnement en eau potable
5. Octroi de contrat - Soutien en hydrogéologie pour la demande de certificat d'autorisation du nouveau réservoir et du nouveau puits d'approvisionnement en eau potable
6. Période de questions
7. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette à 19h38.

Avis & dépôt 2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 25-425 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2025

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Jean-François Berthiaume qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Jean-François Berthiaume dépose une copie du projet de règlement 24-425 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2025.

24-12-278 3. Adoption de la masse salariale 2025

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'accepter la liste des salaires ainsi que la masse salariale pour l'année 2025 incluant les charges sociales, telles que recommandées, pour un montant total des salaires bruts et charges sociales de 924 560,85 \$.

Adoptée à l'unanimité

24-12-279 4. Octroi de contrat - Soutien en ingénierie pour la demande de certificat d'autorisation du nouveau réservoir et du nouveau puits d'approvisionnement en eau potable

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a déposé une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin de pouvoir construire un nouveau réservoir d'eau potable et raccorder un nouveau puits d'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a émis une deuxième demande d'information concernant le projet;

CONSIDÉRANT QUE certaines questions émises concernent l'ingénierie et nécessitent une main d'œuvre qualifiée pour y répondre;

CONSIDÉRANT QUE la firme Tétra Tech QI Inc. s'est occupée du volet génie du projet;

CONSIDÉRANT QUE la banque de temps de Tétra Tech QI Inc. afin de répondre aux questions est épuisée;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu d'accepter l'offre de service de Tétra Tech QI Inc. afin de répondre à la demande d'information du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour un montant de 5 000 \$, plus les taxes applicables.

24-12-280 5. Octroi de contrat - Soutien en hydrogéologie pour la demande de certificat d'autorisation du nouveau réservoir et du nouveau puits d'approvisionnement en eau potable

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a déposé une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin de pouvoir construire un nouveau réservoir d'eau potable et raccorder un nouveau puits d'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a émis une deuxième demande d'information concernant le projet;

CONSIDÉRANT QUE certaines questions émises concernent l'hydrogéologie et nécessitent une main d'œuvre qualifiée pour y répondre;

CONSIDÉRANT QUE la firme Akifer s'est occupée du volet hydrogéologique du projet;

CONSIDÉRANT QUE les questions nécessiteront un déplacement de la firme Akifer afin d'observer l'état des lieux des installations de captage de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service permettra d'obtenir une gestion efficace de l'aquifère;

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu d'accepter l'offre de service de Akifer afin de répondre à la demande d'information du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour un montant de 18 780 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

6. Période de questions

Aucune question

24-12-281 7. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19h44.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier

Yves Barrette
Maire